

Jean GUIMIER

(1913 - 1975)



Né le 23 janvier 1913 à Mayet (Sarthe), décédé le 14 août 1975 à Saint-Christol-les-Alès (Gard) ; professeur puis inspecteur d'éducation physique ; militant du Syndicat national des professeurs d'éducation physique (SNPEP) devenu Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) ; militant au Parti communiste français (PCF) ; militant sportif à la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) ; secrétaire général de la Fédération nationale des offices municipaux des sports (FNOMS).

Un militant sportif et antifasciste de la première heure

Fils d'un ouvrier charron, qui s'est établi comme artisan forgeron, et d'une couturière devenue femme de ménage, Jean Guimier est issu d'une famille modeste. Handicapé à l'œil droit durant son enfance, il entre en tant qu'élève interne au collège de La Flèche (Sarthe) après avoir été remarqué par son ancien instituteur pour ses qualités intellectuelles. Il rejoint ensuite l'École normale de garçons du Mans (Sarthe) où il poursuit un cursus d'élève-maître du 23 janvier 1931 au 30 septembre 1933. Instituteur stagiaire au début du mois d'octobre 1933, il intègre la première promotion (1933-1935) de l'École normale d'éducation physique (ENEP) grâce à son potentiel physique (plus d'1m80 pour presque 80 kilos) et ses aptitudes sportives. Pour autant, il ne brille pas forcément en athlétisme, son sport de prédilection. Pratiquant principalement le saut en hauteur et le saut en longueur, il quitte l'US Le Mans pour le Stade Français après son entrée à l'ENEP à la fin de l'année 1933. Il adhère cette année-là, à l'âge de 20 ans, au Parti communiste français (PCF) puis l'année suivante à la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) qui vient de se créer dans le but d'unifier le mouvement sportif ouvrier en réaction à la montée du fascisme en Europe.

Victime d'une blessure en 1935, il ne peut alors se présenter aux épreuves pratiques du Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique (CAPEP), et il obtient son diplôme en juillet 1936. À sa sortie de l'ENSEP, il est nommé sur un poste d'instituteur adjoint puis de moniteur militaire en charge de l'éducation physique à l'École normale d'instituteurs (ENI) d'Arras (Pas-de-Calais). Parallèlement, il intervient comme moniteur chef au sein de la société de gymnastique et d'armes d'Arras. Il exprime alors des besoins en équipement et en matériel sportif autant pour l'ENI d'Arras que pour sa société de gymnastique. Il démissionne de cette dernière en janvier 1940 à la suite d'un conflit avec le président et le secrétaire général qui lui reprochent notamment d'avoir publié ses revendications par voie de presse.

En outre, son engagement pour la cause antifasciste le pousse à devenir secrétaire du Comité national contre la tenue des Jeux olympiques de Berlin en 1936. C'est à ce titre qu'il anime la conférence internationale pour le





respect de l'idée olympique qui se tient à Paris du 6 au 7 juin 1936 marquée par la présence, entre autres, d'Henri Wallon.

Il participe également, aux côtés

d'Auguste Delaune, à la préparation des Olympiades populaires de Barcelone, organisées en protestation

contre la tenue des Jeux olympiques de Berlin du 19 au 26 juillet 1936, mais interrompues par le soulèvement militaire du général Franco. Pour le compte de la FSGT, il prend une part active dans la rédaction de son programme sportif, publié sous le titre « Pour une jeunesse saine, forte et joyeuse » et repris par le Parti communiste dans la campagne électorale de 1936.



Captif en Pologne au début de la Seconde Guerre mondiale

Jean Guimier est appelé sous les drapeaux le 29 août 1939, soit quelques jours avant l'entrée en guerre de la France dans le second conflit mondial. Il est alors mobilisé comme soldat de 2^{ème} classe dans le 3^{ème} Génie. Au début de l'année 1940, il sollicite un changement d'armes et demande à intégrer une école d'infanterie tout en s'engageant à servir dans les Tirailleurs sénégalais après sa formation. Cette demande n'aboutit pas car les « mutations ne sont autorisées que pour des raisons de service ». Il est fait prisonnier le 20 mai 1940 à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) au cours de la campagne de France puis interné au Stalag 8C de Sagan, en Basse-Silésie.

Sur place, il fonde le 17 novembre 1940, aux côtés de Jean-Pierre Bauer, un club omnisports (football, athlétisme, boxe, escrime, rugby, basket-ball et volley-ball)



pour tous les prisonniers qui est dénommé « Stade Français ».

Guimier et Bauer font preuve d'abnégation et parviennent à obtenir des autorités allemandes et françaises une piste d'athlétisme, un ring de boxe, des gants, des ballons et des fleurets. Ce sont également des tenues vestimentaires et des livres pour former les moniteurs sportifs du club qui sont livrés après un certain nombre de courriers envoyés par Jean Guimier à Jean Borotra. En mai 1941, un stade au nom de l'athlète Jules Noël est inauguré à l'intérieur du camp et le « Stade Français » compte 1475 membres. Durant l'été 1941, soit peu de temps après l'opération Barbarossa, selon plusieurs témoignages de camarades détenus au Stalag 8C, Guimier, qui est surnommé « le communiste » à l'intérieur du camp, est menacé d'arrestation imminente en raison de son appartenance politique.

Le 23 août 1941, il obtient un certificat médical d'un ophtalmologue de l'hôpital Saint-Jean de Roubaix (Pas-de-Calais) qui indique l'avoir soigné pour une « irritation sympathique » à l'œil dont, selon toutes vraisemblances, il est handicapé depuis l'enfance. Quoi qu'il en soit, il est libéré inapte au service militaire le 8 septembre 1941, rejoint Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) le 12 septembre puis l'hôpital militaire du Val-de-Grâce (Île-de-France) où il est interné du 13 au 18 septembre 1941.

Enseignant à Beauvais puis aux CREGS de Rennes et de Reims pendant l'Occupation

Après ce séjour à l'hôpital, il est emprisonné à Fresnes (Val-de-Marne) pendant trois mois puis parvient à être nommé professeur au lycée de Beauvais (Oise) le 1^{er} janvier

1942. Du 1^{er} mai jusqu'au 15 septembre 1942, il est chargé de l'entraînement des élèves gardiens de la paix à Beauvais. Selon Guimier lui-même, le commissaire de police municipal le sauve *in extremis* d'un nouveau séjour en prison à la fin du mois de septembre 1942. Il aurait été accusé alors de « terrorisme et notamment de déraillements de trains dans l'Oise ». Nommé au lycée Janson de Sailly de Paris le 1^{er} octobre 1942, il ne rejoint pas son poste et se voit finalement muté contre son gré au Centre régional d'éducation générale et sportive (CREGS) de Rennes (Ille-et-Vilaine) du 1^{er} octobre 1942 jusqu'au 30 septembre 1943. Marié avant-guerre, il entre à cette période dans une procédure de divorce avec son épouse Jacqueline.

Au CREGS, le directeur du centre le décrit comme un : « *Animateur remarquable. Énergique. Activité débordante. Très compétent. Désintéressé. Fanatique. Très épris de son métier. Fais preuve d'une conscience professionnelle de premier ordre. Ne mesure ni son temps ni sa peine* » mais constate une : « *personnalité accusée, accentuée parfois par des soucis très graves de famille* ». Le 1^{er} octobre 1943, il est de nouveau muté, cette fois au CREGS de Reims, après un acte jugé irresponsable par le directeur régional du Commissariat général à l'éducation physique et aux sports lors de sa visite du centre. En effet, lors de la présentation du drapeau aux stagiaires, Guimier aurait conclu son bref exposé par ces mots : « *Contre toutes les tyrannies, vive la liberté, vive la France !* ».

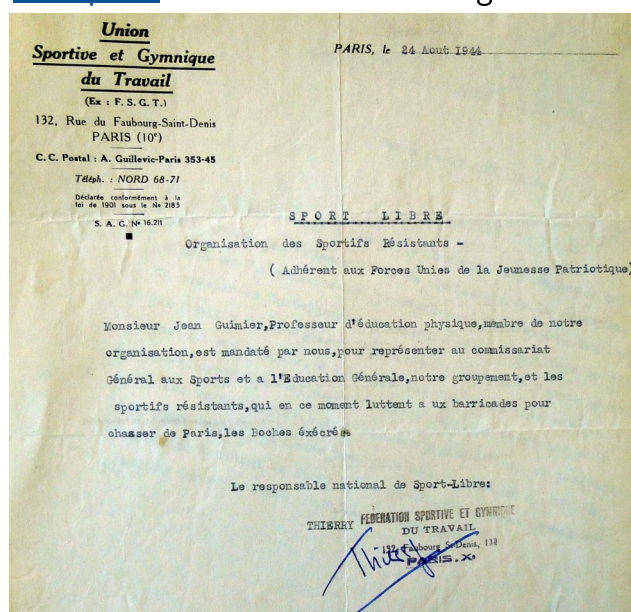
Au CREGS de Reims, il fait la rencontre de sa seconde épouse, Claude, avec laquelle il aura bientôt trois enfants : Catherine, Jean-Marc et Martine après son mariage exclusivement civil en janvier 1945 à Saint-Mandé (ancienne Seine, Val-de-Marne).

Membre du réseau de résistance *Sport Libre*

À partir de 1941, Guimier est membre du réseau de sportifs résistants *Sport Libre*, qui rassemble les exclus communistes de l'ex-FSGT devenue Union sportive et gymnique du travail (USGT) pendant l'Occupation. Ce mouvement se caractérise, entre autres, par la publication d'un journal clandestin qui se déclare « organe national des

sportifs antinazis » à ses débuts.

Selon le témoignage de sa seconde épouse, Jean Guimier aurait, lors de la Libération de Paris, descendu les Champs Élysées avec le Général de Gaulle « mitraillé par les miliciens qui étaient encore sur les toits ». Factuellement, il fait partie du Comité de libération parisien (CLP) et des militants communistes du réseau *Sport Libre* qui reprennent très symboliquement les locaux du siège fédéral de l'USGT les armes à la main. Aussi, le 24 août 1944, au moment où s'achève la Libération de Paris, il est mandaté par *Sport Libre* pour représenter les sportifs résistants au sein de la [commission supérieure d'enquête](#) du Commissariat général à



l'éducation générale et aux sports. C'est à ce titre qu'il recevra des informations utiles à la traque du colonel Joseph Pascot, commissaire général aux sports entre 1942 et 1944.

Un inspecteur d'EPS qui se spécialise dans l'équipement sportif entre 1945 et 1950

S'il est temporairement chargé de mission en tant que responsable technique des Centres régionaux d'éducation physique et sportive (CREPS) au début de l'année 1945, il devient officiellement inspecteur d'EPS pour remplir cette charge au mois de mai 1945.

Quelques mois plus tard seulement, en

juillet 1945, le ministre de l'Éducation nationale, René Capitant, souhaite le démettre de ses fonctions car Guimier aurait « porté des allégations fausses et injurieuses à son égard » dans un article publié le 12 juillet dans le journal *La Marseillaise*.



Fort de ses soutiens au sein de l'administration mais surtout de celui du Syndicat des inspecteurs de la jeunesse et des sports, affilié à la Confédération générale du travail (CGT) qu'il vient de créer et dont il est le secrétaire général, il est maintenu à son poste. L'année suivante, il est nommé secrétaire national du Congrès national du sport et de plein air organisé par le Conseil national de la résistance (CNR) au Palais de Chaillot à Paris du 19 au 23 juin 1946.

En janvier 1947, il est déplacé du service des Écoles et des Centres vers le service de l'équipement sportif par Andrée-Pierre Viénot, sous-secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, suite à un conflit avec Gaston Roux, alors directeur général de l'éducation physique et des sports. Le 6 juin 1947, il est chargé de faire une enquête sur l'état actuel d'aménagement des CREPS de France.



Toujours en conflit avec Gaston Roux qu'il accuse de lui avoir fait de « fausses promesses » et de ne pas lui offrir suffisamment de moyens pour remplir sa mission, il est muté pour « raisons de service » au service départemental de la jeunesse et des sports de Seine-et-Oise (circonscription de Mantes) le 10 juillet 1948.

Professeur d'EPS au lycée Turgot : le militant politique et syndical devenu expert de l'équipement sportif

À compter du 16 avril 1950, il rejoint son corps d'origine et redevient professeur d'EPS au Centre d'apprentissage de garçons (CAG) de Paris. Il adhère alors au Syndicat national des professeurs d'éducation physique de l'enseignement public (SNPEP) affilié à la Fédération de l'éducation nationale (FEN), cette dernière étant créée par les enseignants pour affirmer l'indépendance de leurs syndicats à l'égard des partis politiques après la séparation de la CGT en deux branches fin 1947 (CGT proche des communistes du PCF et CGT-FO proche des socialistes de la SFIO).



À la rentrée 1951, le CAG est supprimé. L'administration lui propose une affectation au collège Turgot qu'il accepte, avant d'obtenir un poste au sein du lycée de ce même établissement.

À partir de mai 1952, il va conduire les listes minoritaires du SNPEP qui se réclament de l'unité et considèrent les listes majoritaires trop proches des « scissionnistes » de la SFIO. Il conduit les différentes listes dites « d'union » jusqu'en 1965.

C'est à partir de cette année-là qu'il intègre le Conseil national de la FSGT et qu'il crée dans son établissement une sous-section syndicale réunissant professeurs et maîtres d'EPS pour s'opposer, entre autres, aux décisions du chef d'établissement concernant les installations sportives. Jean Guimier vient pourtant de métamorphoser celles-ci puisqu'il est parvenu à doter Turgot de deux gymnases, d'une piscine et de quatre agents d'entretien entre 1956 et 1960 alors qu'il ne bénéficiait avant cela que « d'une cour de récréation grande comme un terrain de basket-ball et d'un préau ».

Si l'intéressé reconnaît avoir « des faiblesses et des lacunes en matière pédagogique et technique », on ne peut nier dorénavant sa grande expertise en matière d'équipement sportif et son savoir-faire pour obtenir les crédits nécessaires à la réalisation de ses projets en la matière. Pour obtenir ces équipements, Guimier s'appuie sur la circulaire de René Billères du 16 avril 1956 selon laquelle il faut prévoir, pour chaque établissement scolaire en construction ou agrandi (ce qui est le cas pour Turgot) des installations sportives pour l'enseignement de l'EPS. Il passe également par la voie de la presse, notamment le journal *L'Équipe*, mais aussi par des courriers à Gaston Roux, qui, se sentant probablement redevable des moyens non accordés lorsqu'il était inspecteur, lui accorde cette fois les emplois d'agents d'entretien pour ses installations.



Si Guimier n'occupe aucun poste à responsabilité à l'intérieur du PCF, il devient le cadre intermédiaire du Parti que l'on consulte prioritairement sur les questions sportives et d'enseignement de l'éducation physique. Ainsi, après avoir relancé la commission sportive du PCF en 1958 au moment où il se sépare de sa seconde épouse, il est régulièrement sollicité par des députés communistes ou des membres du bureau politique comme Paul Laurent ou Jacques Duclos. Il participe également à la rédaction du chapitre « Activités physiques et sportives » qui sera proposé lors du Programme commun de la Gauche en 1971.

Cinq ans avant sa retraite prise en 1973, il demande sa mutation au lycée Paul Éluard de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) mais ne l'obtient pas. Sans doute souhaite-t-il alors se rapprocher de son lieu de domiciliation depuis son deuxième divorce et pouvoir mieux concilier son métier et ses engagements auprès de l'Office municipal de la ville ?

Toujours est-il que Guimier continue de s'engager au sein de la Fédération nationale des offices municipaux des sports

(FNOMS) puisqu'il devient le secrétaire général de cet organisme essentiellement consultatif en matière de politique sportive municipale entre 1971 et 1974. Jean Guimier décède l'année suivante, le 14 août 1975, après avoir démissionné de la FNOMS pour se consacrer à la rédaction d'un ouvrage dont le canevas figure dans ses archives personnelles sous le titre : « Quarante ans de luttes pour la promotion du sport ». On retiendra de cet homme qu'il demeure incontestablement, une des grandes figures françaises du militantisme en éducation physique et en sport au cours du vingtième siècle. Il lègue son nom à de nombreux équipements sportifs en région parisienne (piscines, stades, gymnases, complexes sportifs) en héritage de son militantisme.



Nicolas HIBON

Professeur d'EPS

Docteur en STAPS

Université de Rouen-Normandie

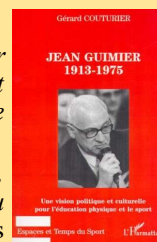
Février 2025

Sources archivistiques et imprimées

- Archives du Parti communiste français en dépôt aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis (AD 93), fonds Jean Guimier 1925-1980, Sous série 368 J.
- BNF pour *L'Auto*, *Athlétic*, *L'Athlétisme*.

Bibliographie

- Couturier, G. (2001). *Jean Guimier 1913-1975, Une vision politique et culturelle pour l'éducation physique et le sport*, Paris : L'Harmattan.
- Deletang, B. (1980). *Sport, histoire, idéologie : l'exemple français du sport travailliste*. [Thèse de sciences de l'éducation, Paris 8]
- Hibon, N. (2023). *Les stages Maurice Baquet de la FSGT, formation continue et militantisme des enseignants d'EPS (1966-1980)*. [Thèse en STAPS, Université Rouen-Normandie]
- Martinache, I. (2016). *Occuper le terrain : une socio-histoire des appropriations du sport par le milieu communiste français*. [Thèse de sciences politiques, Université de Lille].
- Martinache, I. (2019). *Simple passeurs ou créateurs ? Les dirigeants du sport communiste français face au modèle sportif de l'Est (1923-1991)*, *Staps*, 115, 15-30.



Reproduction autorisée sous réserve de l'accord préalable du CHMJS